Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240920_P_137 DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec la plateforme de répit « Bulle d'air » EHPAD « La Sérigoule » de TENCE pour le prêt de salles au sein de l'accueil de loisirs Pierre Royon pour des temps d'activité « accompagnement auprès de leurs aidants et personnes âgées en perte d'autonomie »

N° 20240920_P_137

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Plateforme de répit « Bulle d'Air »
EHPAD La Sérigoule
10, route du fieu
43190 TENCE

Pour le prêt de salles au sein de l'accueil de loisirs Pierre Royon pour des temps d'activités auprès des aidants de personnes âgées en perte d'autonomie .

Dates : du 24 septembre au 17 décembre 2024 soit 7 séances
Lieu : Accueil de loisirs Pierre Royon /_Espace de vie sociale Pierre ROYON

Montant : A titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 20 Septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

Communauté de Communes "Loire et Semène" (Hte-Loire)

AR Prefecture

043-244301131-20240920-20240920_P_137-AU
Reçu le 07/08/2025